

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 27 JANVIER 2017

L'an deux mil dix-sept et le vingt-sept janvier à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Dions, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean Verdalle, maire

Présents : Jean Verdalle, Nicole Raymond, Jérôme Boucoiran, Julien Aubonnet, Joffrey Vedrines, Bernard Bourdon, Patrick Chabert, Charles Desanlis, Marceau Fricon, Marc Gibert, Sébastien Rouquette, Jacky Serody, André Vincent.

Ont donné procuration : Michaël Miccucci à Nicole Raymond

Secrétaire de séance : Jacky Serody

Le compte rendu du conseil du 27 décembre 2016 a été approuvé à l'unanimité.

Délibérations :

- 1- Convention DSI avec Nîmes-métropole d'aide à la gestion des systèmes informatiques et téléphoniques. Adopté à l'unanimité
- 2- Convention énergie partagée avec Nîmes métropole pour le suivi, la gestion, les entretiens, et toutes préconisations relatives à nos systèmes. Adopté à l'unanimité
- 3- Convention avec Nîmes métropole « Vendredis de l'agglo : concert gratuit le 16 juin prochain à 20h45 sur le terrain de sport de l'école par la troupe Zaragraf. Adopté à l'unanimité.
- 4- Convention pour la prise en charge du pluvial par Nîmes métropole. Une étude hydraulique est en cours. Adopté à l'unanimité.
- 5- Convention avec le Pont du Gard pour l'accès gratuit aux dionsois. Adopté à l'unanimité.
- 6- Convention avec la Ville de Nîmes Passeports été 2017 pour les jeunes. Adopté à l'unanimité.
- 7- Adhésion au SMD des communes de Fons, La Rouvière, St Bauzély et Montignargues (syndicat départemental pour la gestion des cours d'eau). Adopté à l'unanimité.
- 8- Aménagement ancien terrain de foot de Ribière selon le programme présenté par le SMAGE (syndicat mixte d'aménagement des gardons). Projet d'aménagement adopté à la majorité : 13 pour, 1 abstention.
- 9- Rétrocession d'un terrain de 35m2 à Mme Pascal (rectificatif cadastral). Adopté à l'unanimité
- 10- Pour l'accès au Moulin à Vent, la municipalité échange un terrain avec M. Marc Gadille. (176m2 contre 200m2) avec règlement d'une soulte au prix du service des domaines. Adopté à l'unanimité.
- 11- Convention avec le SMEG pour la mise en discrétion des réseaux électrique et d'éclairage sur la place Brot. Adopté à l'unanimité
- 12- Projet de travaux de confort thermique et d'économies d'énergie à l'école. Coût : 73 000€. Demande de subvention DETR. Adopté à l'unanimité
- 13- Projet Braune : autorisation donnée au maire à lancer les appels d'offres et demander des financements complémentaires. Adopté à l'unanimité
- 14- Vente d'un terrain communal à M. Julien Vire et Mme Elsa Rouvière (470m2). Vente du terrain : 13 pour, 1 contre. Prix de vente adopté à la majorité : 85€ le m2 (fixé par le service des Domaines)
- 15- SIVU des Meyrannes (crèche) : L'intégration de la crèche au Syndicat Mixte Leins-Gardonnenque au 1 septembre 2017 est prévue par la Préfecture. Le maire demande l'accord du conseil pour mandater la participation financière pour 2016. Adopté à l'unanimité.
- 16- Demande de planter un arbre du souvenir dans le cimetière (M Colomina). Accord à l'unanimité.

Divers :

Parcelles AI 487 et 488. (cabane de l'ours) : acquises en 1994 pour implanter un garage municipal et un foyer. Les actes notariés portent « terrains à bâtir ».

Le Maire,

Jean Verdalle